



REFUS INDEMNISATION PAR LA CIVI

Par **tivamalou**, le **18/06/2015** à **22:35**

Ce jour nous recevons un courrier de notre avocat nous signifiant un refus de la CIVI, évoquant une rixe au court du fête votive.

Sauf que mon mari et moi même âgés de 43 ans au moment des faits, accompagnons nos enfants aux autos tamponneuses, quand un jeune homme éméché, n'a cessé de cracher sur nos enfants, et ceux des autres.

Mon époux lui a simplement demandé d'arrêter, en réponse, des injures et rejoint par son frère, les coups sont tombés. Nous avons été Victimes, rien avoir avec une rixe. Pourtant, le tribunal les a condamné, nous avons été expertisé, suivi longtemps par des psychiatre avec nos enfants traumatisés par cette violence. Le montant qui nous a été alloué 10000€ pour mon époux, 11000 pour moi. Nous avons eu pour plus de 4000€ de frais de justice, avocat, ect... Aujourd'hui à nouveau on se sent lâché, trahi, et quant aux auteurs, ils n'ont qu'a continuer!!!

Nous sommes écoeurés du système.

Merci de m'avoir lu, j'avais besoin